



Département de l'Oise  
ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS

Canton de Chaumont-en-Vexin

Tél. 03.44.47.52.22

Fax. 03.44.47.52.24

Courriel : [mairie.jouysousthelle@wanadoo.fr](mailto:mairie.jouysousthelle@wanadoo.fr)  
Site Internet : [www.jouysousthelle.fr](http://www.jouysousthelle.fr)

## Conseil Municipal de JOUY SOUS THELLE

**EXTRAIT**

*Compte-rendu de la réunion du mardi 29 août 2017 à 20 h 30*

Le vingt-neuf août deux mil dix-sept, cinq membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie en séance ordinaire à vingt heures et trente minutes sous la présidence de Monsieur Hervé LEFEVRE, Maire.

**Etaient présents :** MM. Hervé Lefèvre, David Rogier, M<sup>mes</sup> Suzanne Bouychou, Annie Degenne et Josiane Delabre.

**Etaient absents :** MM. Michel Pariselli, Ludovic Piridjanians, Joël Hersan, Maurice Monge, Christophe Aubry, Rémi Kaiser, M<sup>mes</sup> Séverine Bordeaux, Delphine Fettke, Marie-Hélène Caron-Parte et Aurélie Lefèvre.

**Pouvoirs :** M<sup>me</sup> Bordeaux à M<sup>me</sup> Degenne, M<sup>me</sup> Caron-Parte à M. Lefèvre et M. Aubry à M. Rogier.

Monsieur David Rogier est désigné Secrétaire de séance à la majorité des membres présents.

Le quorum n'étant pas atteint, la séance ne peut avoir lieu. Celle-ci est reportée lors d'une prochaine séance.

La séance est levée 20 h 35

**Le 30 août 2017**

*Le Maire, Hervé LEFEVRE*

\*\*\*\*\*

## Conseil Municipal de JOUY SOUS THELLE

**EXTRAIT**

*Compte-rendu de la réunion du mercredi 06 septembre 2017 à 20 h 30*

Le six septembre deux mil dix-sept, dix membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie en séance ordinaire à vingt heures et trente minutes sous la présidence de Monsieur Hervé LEFEVRE, Maire.

**Etaient présents :** MM. Hervé Lefèvre, David Rogier, M<sup>mes</sup> Suzanne Bouychou, Annie Degenne, Josiane Delabre, Marie-Hélène Caron-Parte, Séverine Bordeaux, Delphine Fettke, MM. Joël Hersan et Maurice Monge.

**Etaient absents :** MM. Michel Pariselli, Ludovic Piridjanians, Christophe Aubry, Rémi Kaiser, M<sup>me</sup> Aurélie Lefèvre.

**Pouvoirs** : M. Aubry à M. Rogier / M<sup>me</sup> Lefèvre à M. Monge et M. Kaiser à M. Hersan.

Madame Josiane Delabre est désignée Secrétaire de séance à la majorité des membres présents.

***Le quorum n'étant pas atteint à la séance du 29 août 2017, le conseil municipal, conformément à la Loi, délibèrera quel que soit le nombre de membres présents.***

### **I / Prise en charge d'un avocat**

Considérant la convocation devant le Tribunal Correctionnel (TGI) de Beauvais, en date du 08 septembre 2017 tendant à **juger les faits d'outrage à une personne dépositaire de l'autorité publique commis par Messieurs Jean-Paul et Christian DUMONT,**

Considérant qu'il est de l'intérêt de la Commune de défendre sur ce recours,

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :**

**Article 1<sup>er</sup>** : d'autoriser Monsieur le Maire à se défendre sur les faits énoncés ci-dessus contre Messieurs Jean-Paul et Christian DUMONT,

**Article 2** : d'autoriser Monsieur le Maire à exercer toute voie de recours qui lui semblera opportune pour préserver les intérêts de la Commune

**Article 3** : de confier à Maître Catherine BACLET - MELLON, Avocat au barreau de Beauvais, le soin d'assister et de représenter la Commune dans la présente affaire

**Article 4** : de donner pouvoir à Monsieur le Maire pour poursuivre l'exécution de la présente délibération

**Article 5** : le Maire rend compte au Conseil Municipal des décisions prises dans le cadre de la présente délibération.

*Monsieur AUBRY est arrivé à 20 h 45 et prend part au vote.*

***8 conseillers sont « Pour »***

***2 conseillers sont « Contre » - M. Monge et M<sup>me</sup> Lefèvre***

***3 conseillers s'abstiennent – Mme Fettke, MM. Kaiser et Hersan***

### **II / Aménagement de la rue des Puits – lancement des études**

Afin de poursuivre l'aménagement et la sécurité de la rue des Puits, à savoir l'installation d'îlots de sécurité et la création de trottoirs, le **Conseil Municipal délibère et vote** pour donner l'autorisation à Monsieur le Maire afin de consulter et de lancer les études d'aménagement de voirie de la rue des Puits.

Pour cela, le bureau d'étude OISE VRD de Saint-Paul est missionné pour la réalisation et la constitution du dossier, pour un montant de 1 000 €HT.

Puis, Monsieur le Président du Conseil Départemental de l'Oise sera consulté pour émettre un avis sur ce projet.

Enfin, afin de présenter le dossier à l'aide financière pour l'année 2018, un devis estimatif sera demandé, après avis favorable des aménagements par le Département.

***13 conseillers sont « Pour »***

La séance est levée 21 h 08

**Le 09 septembre 2017**

***Le Maire, Hervé LEFEVRE***